

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1910)
Heft: 3

Rubrik: Assemblée générale ordinaire du 12 mai 1910, petite salle de l'Institut
Autor: Durand, L.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

**Assemblée générale ordinaire du 12 mai 1910,
petite salle de l'Institut.**

Présidence de M. Ed. MARTIN, président.

AVIS

Prochaine séance : Mercredi 8 juin, à 8 ¹/₂ h.

1° Communications du Comité.

Bibliothèque.

La bibliothèque a reçu le dernier numéro de la *Revue de Gymnastique*, et l'année 1909 de l'*Educateur*; don de M. le prof. A. Naville.

2° Election des délégués et suppléants au Comité central de la Société pédagogique romande.

A l'unanimité, l'Assemblée délègue pour représenter la Société au Comité central de la fédération romande :

MM. Charvoz Amédée et Dubois Albert.

MM. Paquin E. et Durand Louis, comme suppléants.

3° Esquisse d'une Science pédagogique par M. L. Cellérier.

Au nom de la Société, M. le président remercie M. Cellérier d'avoir bien voulu répondre affirmativement et avec la meilleure grâce à la demande qui lui avait été faite de venir nous parler de son ouvrage sur la Science pédagogique. Cette belle étude, récompensée par l'Académie des Sciences morales et politiques de Paris, définit la Science de l'Education, la « Pédagogique » et en détermine l'utilité.

Ce livre, dont divers journaux de notre ville se sont occupés, ne pouvait passer inaperçu du corps enseignant. M. Cellérier l'a présenté à l'Assemblée dans un exposé lumineux dont

le résumé suivant n'est malheureusement qu'un portrait fort peu vivant :

M. Cellérier s'excuse, par avance, dans le résumé qu'il va faire, de traiter de matières connues dans les milieux pédagogiques. Cependant, pour faciliter la compréhension de son exposé, l'auteur donne le tableau suivant qui indique les grandes lignes de son ouvrage conçu à un point de vue strictement scientifique.

<i>Données.</i>			
But.	Modes d'action	{ par l'intelligence (méthodes intuitive, logique, rationnelle). { par le sentiment	{ stimulants élevés. { stimulants immédiats.
Sujet.			
Milieu.	Objet de l'action	{ formation { psychologique	{ développement de l'intelligence (exercice). { formation affective (substitution).
Educateur.			
		{ formation { logique (instruction)	{ choix des études (utilité). { ordre des études (ordre logique). { spécialisation. { programmes.

L'examen de ce qui se passe dans la nature qui est chaotique démontre que l'ordre n'est pas la raison pour laquelle nous comprenons ; les attributs caractéristiques interviennent pour le classement. Les difficultés de classement se rencontrent dans toutes les sciences ; sous ce rapport, la pédagogie est fort peu avancée. Les faits sont proposés, mais non classés. Dans son ouvrage, M. Cellérier a donc cherché à classer les faits pédagogiques et à en dégager les lois générales.

Quelles sont les données du ou des problèmes à résoudre et quels sont les caractères généraux qui vont former les attributs pour les grouper ?

Les *données* sont : le sujet, le milieu ambiant, l'éducateur.

Le *but* de la science pédagogique doit se déduire de la philosophie de la nature ; c'est l'intervention volontaire des parents et des maîtres dans la préparation du sujet en vue de son adaptation la meilleure au milieu ambiant ou, en d'autres termes, la réalisation la meilleure possible de la conception de la vie.

Le *sujet* est l'enfant ou futur homme ; il présente des phénomènes afférents et efférents. Ainsi, la rencontre d'un bouledogue aboyant dans une campagne nous engage à faire un

prudent détour. La vue et l'ouïe sont des phénomènes afférents, le détour est le phénomène efférent, émanant de nous. La tâche de l'éducateur est d'amener les phénomènes efférents à être aussi indépendants que possible des phénomènes afférents.

Le *milieu* varie avec chaque individu, à divers points de vue ; corporel, social, matériel ; il conditionne le but de l'éducation et l'enseignement doit en tenir compte.

L'*éducateur* a sur le sujet une double influence : par son caractère, son exemple et par son action morale et intellectuelle. La famille a surtout une influence éducative sur les sentiments affectifs de l'enfant.

Les données du problème étant posées, quels seront les caractères à donner à l'éducation pour le résoudre ? Que faut-il faire et comment ? c'est-à-dire quel sera le mode d'action de cette éducation et quel en sera l'objet ?

Modes d'action. C'est du sujet qu'il faut déduire le mode d'éducation. L'enfant est soumis à des phénomènes d'activité de deux sortes : intellectuels et affectifs ; de là, deux modes d'action.

L'*action par l'intelligence* se présente sous trois formes générales qui font appel à la mémoire et à son pouvoir d'évocation : méthodes intuitive, logique, rationnelle.

Pour la méthode intuitive, les phénomènes restent associés et servent à l'évocation (travaux manuels, dessin, leçons de choses, descriptions, promenades, visites).

Dans la méthode logique, le moyen d'évocation est puisé dans des notions que l'enfant possède déjà (histoire, géographie).

La méthode rationnelle cherche les associations évocatrices dans un jugement ou un raisonnement.

L'*action par le sentiment* s'appuie sur les sentiments élevés (devoir, intérêt à venir) et des stimulants immédiats (plaisir avant, plaisir après, éloges, blâme, examens, récompenses, punitions morales, corporelles, émulation). Le mode d'action étant déterminé, quel en sera l'objet ?

OBJET DE L'ACTION : c'est montrer au sujet le but de la vie, la destinée de l'homme, et que tout est fait pour le préparer à l'adapter au milieu ambiant. Tous les actes de l'éducateur se proposent toujours ou le développement de l'appareil mental ou la transmission à l'enfant de l'héritage de la génération. De là, les deux formations psychologique et logique. — Toutes deux sont très importantes et il faut insister sur la nécessité

de l'une et de l'autre. La première est tout à la fois l'hélice et le gouvernail, la seconde est le phare qui éclaire la route.

La formation psychologique vise au développement de l'intelligence et des sentiments affectifs. Dans le domaine éducatif, tout est quantitatif; dans le domaine affectif, tout est qualitatif. L'intelligence se perfectionne par l'exercice de l'intuition, de la mémoire et de l'abstraction. Pour les sentiments affectifs, on préconise la substitution d'une tendance à une autre ou mieux la prédominance d'une tendance sur une autre.

La formation logique comprend :

Le choix des études qui est guidé par l'utilité dans le sens large du mot; l'ordre dans l'enseignement qui se règle principalement sur des considérations logiques; la spécialisation qui interviendra le plus tard possible pour éviter de restreindre trop tôt la culture générale; l'établissement des programmes qui est la synthèse de tout ce qui précède. A utilité égale, on doit conserver le général et écarter le particulier.

En terminant sa très intéressante communication, M. Cellérier remercie l'assemblée pour son attention soutenue et pense avoir démontré par son ouvrage ce que doit être l'éducation lorsqu'on la déduit des faits, son but étant de nous rendre capables de gouverner nos actes et nos pensées et de les rendre indépendants de nos sentiments.

4^o Communication sur l'enseignement de la composition française.

M. le Président rappelle que notre collègue M^{me} R. Tissot avait été chargée, par le Département de l'Instruction publique, de présenter au corps enseignant primaire une étude sur la *Composition française*.

Ce travail, lu en séance plénière du jeudi 23 décembre dernier, a été fort goûté des auditeurs et de divers côtés on a demandé au Comité de la Société pédagogique d'en fixer les lignes maîtresses dans le bulletin.

Le Comité a donc offert à M^{me} Tissot de publier son remarquable travail. Notre distinguée collègue s'est mise à la disposition de la Société avec la meilleure grâce possible; en conséquence, nous insérons ci-après son étude *in extenso* :

« Préoccupée depuis de nombreuses années de donner à l'enseignement du français sa valeur essentielle, il me semblait

à force d'expériences acquises — et il faut en convenir — de déconcertants échecs éprouvés, être arrivée à des conclusions parfaitement nettes et définitives. Les formuler me parut donc, de prime abord, la chose du monde la plus facile.

Or, au moment de me mettre à l'œuvre, les difficultés se sont présentées.

Toucher à l'enseignement de la composition française, c'est toucher au cœur même de notre enseignement tout entier. En effet, demander à l'enfant une composition, c'est désirer savoir comment se reflète en lui l'image du monde extérieur et s'assurer de la faculté qu'il possède de nous révéler sa propre mentalité.

Si modeste soit-elle, la petite production française de l'écolier nous renseignera à la fois sur la valeur de nos leçons et sur la personnalité de l'enfant. Elle exigera tout un lent travail préparatoire dont elle ne sera que la résultante.

Avant donc de dresser un plan théorique, il est nécessaire de marquer le point de départ et le point d'arrivée.

Entre 6 et 7 ans, l'enfant entre à l'école primaire. Il ânonne à peine. Son attention, occupée tout entière à franchir les obstacles des syllabes rocailleuses, ne pénètre pas encore la pensée enclose sous les mots.

Son univers ne s'étend guère au delà de la grille du jardin où il joue, du mur de l'école où il bâille.

Quand sa langue maternelle n'est pas un idiome étranger, on parle à la maison un français douteux ; les vocables qu'on emploie ne sont pas toujours des plus académiques.

Il a tout à apprendre. Ses sens mêmes ne lui donnent encore que des perceptions vagues et obscures.

Il ne discerne encore d'une façon certaine ni la forme des choses ni leur couleur, ni le rapport qui existe entre elles.

A douze ou treize ans, dans des conditions normales, l'écolier, méthodiquement conduit de gradin en gradin, a atteint intellectuellement une étape.

Lancé dans la vie active — car, hélas, un bon nombre de nos enfants se trouvent dans ce cas ! — ou déversé dans l'enseignement supérieur, il est censé être au clair sur les indications que lui fournissent ses sens. Il doit être capable de lire intelligemment un texte de force moyenne, d'exprimer ses petites idées, de faire part de ses impressions. Il a réuni tous les éléments nécessaires à l'élaboration d'une pensée person-

nelle. Il a butiné. Il peut maintenant faire son miel. Il est à même de composer.

L'enseignement de la composition comporte, à mon sens, trois phases.

La première consiste à mettre l'enfant en rapport avec le monde réel, à lui faire connaître et pénétrer le plus de choses et d'êtres possibles, à l'habituer à voir juste et à employer le mot propre pour exprimer ce qu'il a vu.

Dans cette première période d'initiation, l'élocution, la causerie jouent le plus grand rôle. Le vocabulaire sera exclusivement concret, car l'enfant n'est pas encore accessible aux abstractions et il importe pour habituer l'esprit à la précision de ne jamais donner le mot sans la chose.

Les mots sont des graines creuses : le germe, la partie vivante, c'est l'idée et enseigner des mots ce serait faire apprendre par cœur un catalogue sous prétexte de révéler les splendeurs d'une ville d'art.

Cette première partie de l'éducation — car il s'agit ici d'éducation plus que d'instruction — est peut-être la plus délicate. « Rien ne pénètre dans l'intellect qui n'ait passé d'abord par les sens » dit la vieille formule latine. Il s'agit donc avant tout de perfectionner tout d'abord les merveilleux mais délicats instruments de perception que sont les sens de l'enfant, afin qu'ils n'enregistrent que des impressions sûres.

Dans la seconde phase, l'enfant ayant déjà emmagasiné un certain nombre de connaissances, familiarisé avec les formes courantes du langage, sachant percevoir ce qui tombe sous les sens, sera appelé à exprimer par écrit le résultat de ses observations. Guidé par un questionnaire ou un plan, il fixera ces observations sous la forme la plus élémentaire, mais la plus correcte. On ne lui demandera pas d'être original, pittoresque : on lui demandera d'être exact, et, dans la limite de ses moyens, précis.

Enfin, dans la troisième phase, l'écolier, muni d'un bagage de vocables correspondant à des notions claires, assoupli par une gymnastique grammaticale et syntaxique bien graduée, peut être livré à ses propres forces. Il a passé par les épreuves initiatrices qui assurent son indépendance. S'il possède une personnalité, il a toute latitude de la révéler.

Ce qui rend les conclusions assez hésitantes et peu uniformes quand il est question d'enseignement de la composi-

tion française à l'école primaire, c'est que « composition » évoque toujours l'idée d'imagination, d'invention.

Le maître le plus capable, le plus renseigné au point de vue science, le plus sûr de lui quand il s'agit d'apprécier des données précises et mathématiques, éprouve une involontaire perplexité à pénétrer dans ce domaine plus inconnu qu'un pays vierge qu'est un cerveau d'enfant.

Or, il faut se dire que l'enfant ne se révèle jamais volontairement. Il éprouve toujours une réserve, une pudeur excessives, une certaine inconscience aussi, à l'égard de sa pensée intime. Vous pourrez peut-être le surprendre, il ne se livrera pas de son propre gré.

Même à 12 ou 13 ans, d'ailleurs, son individualité est encore inconsistante. Il a des souvenirs de phrases bien sonantes, des idées courantes que la répétition lui a inculquées, des principes et des habitudes que la vie de famille ou la discipline scolaire lui ont infusés.

Ses compositions seront toujours un amalgame plus ou moins heureux de tout cela, écrit en un français plus ou moins conforme à la règle. Il n'y faut pas chercher autre chose ; il ne faut pas lui en demander davantage

Est-ce à dire que le rôle de la composition dans le développement mental de l'enfant en est restreint ?

Pour atteindre à ce double résultat : éveiller chez l'enfant l'idée et lui donner la forme pour l'exprimer, il faut, au contraire, faire appel à toutes ses facultés, multiplier les racines qui rattachent l'individu à la vie, éveiller chez lui des intérêts qui lui fournissent le goût et des raisons de vivre.

En lui faisant connaître les êtres et les objets qui l'entourent, on incite l'enfant à les pénétrer par la sympathie. Et lui apprendre à les aimer, c'est lui ouvrir une épuisable source de joies. Quand il aura étudié de près l'oiseau qui sautille dans les arbres du préau, le chat ou le chien qui se prélassent au seuil de sa maison, la plante qui fleurit la pelouse, son cœur s'éveillera au sentiment de la bonté et de la bienveillance envers les créatures et les lui rendra fraternelles.

Il ne faut pas se faire trop d'illusions au sujet des sentiments naturels à l'enfant. Toutes les fois que, dans une composition, vous faites appel à son cœur, vous vous apercevez très vite que sa sensiblerie est plus vite éveillée que sa sensibilité. Toutes les petites filles vous parleront, à propos d'hi-

ver, des pauvres qui n'ont « ni pain ni bois pour se chauffer ». Une bonne action évoquera tout de suite pour elles une histoire d'orphelin ramassé dans la rue par une jeune fille charitable qui l'introduit tout de go dans sa famille en qualité de fils adoptif.

La reconnaissance envers les parents, la solidarité entre camarades, l'indulgence appliquée aux petites fautes d'autrui, le menu sacrifice consenti en faveur de ceux qu'on aime sont autant de notions qu'il faut inculquer aux cœurs enfantins. Seuls, ils n'en auraient que la révélation assez tardive ; quelques-uns l'ignoreront toujours. Tout dans le programme d'enseignement peut contribuer à cet éveil.

Dans les années supérieures, les leçons d'histoire, les biographies avec l'éloquence qu'ont pour les jeunes imaginations les « choses arrivées », la géographie même avec les comparaisons qu'elle implique entre peuples, le livre de lecture, s'il est judicieusement composé et rendu vivant par le commentaire, les fables et les poésies étudiées, l'image bien choisie, contribueront autant à remuer le cœur de l'enfant qu'à meubler son cerveau.

Sans suivre de trop près la maman qui m'écrivait, un jour que j'avais donné à développer un petit voyage à travers la Suisse : « Madame, veuillez excuser la petite, elle ne pouvait faire sa tâche, n'étant jamais sortie de chez nous », je crois qu'il est bon de limiter les sujets de composition à l'horizon de l'enfant, de ne l'obliger à parler que de ce qui se trouve à portée de son observation ou dans le champ des impressions qu'il est à même d'éprouver. Sinon, on risque de l'inciter au verbiage. Or, se payer de mots est un marché de dupe et l'affectation ridicule à laquelle nous vouerions à tout jamais nos élèves en les accoutumant à se contenter de cette monnaie ne serait qu'un minime tort causé à côté de l'habitude qu'ils prendraient de confondre le sentiment avec l'expression et de parler de tout sans jamais rien approfondir.

L'imagination est le reflet embelli des choses réelles dans le cerveau et non la création de chimères fantastiques.

Voilà donc pour le fond. Reste la forme, cette malheureuse forme que — Suisses romands — nous acquérons si difficilement. Nous raille-t-on assez pour nos discours filandreux, notre littérature inélégante ! Le fait est que notre parole manque souvent de souplesse et notre style d'envolée. Non

pas que nous ne rendions justice à la précision de la ligne et à la coupe gracieuse de notre langue littéraire. Mais, si d'aventure nous en voulons revêtir notre pensée, elle affecte aussitôt la tournure empêtrée d'un rural dans un habit de cérémonie. Nous n'y sommes point accoutumés et nous nous y sentons un peu ridicules.

C'est ce que me firent très bien sentir certaines élèves auxquelles je reprochais leurs expressions incorrectes et leurs phrases défectueuses.

— « Nous le savons bien, Madame, me répondaient-elles avec un sourire goguenard qui est bien de chez nous, lui, et nous savons bien comment il faudrait dire. Mais, quand on veut bien parler, on a l'air si bête !

La parole m'a paru judicieuse. Le fait est qu'un parler correct prend un peu dans notre bouche, le tour pédant d'un exercice de grammaire.

Les conversations que nous entendons ou que nous échangeons, l'article de journal que nous lisons quotidiennement, la revue de sport à laquelle nous sommes abonnés ne sont pas pour nous familiariser avec le beau langage au point de nous le rendre naturel.

L'école peut avoir, sur la formation du langage, une réelle influence. On parle beaucoup de l'assimilation de l'élément étranger. Si parler la langue d'un peuple c'est acquérir, en quelque sorte, droit de nationalité, nous pouvons dire, sans faux orgueil, que les petits Italiens, les Allemands, les Slaves de tous genres qui peuplent nos salles d'écoles et encombre nos rues de leurs jeux sont très vite Genevois. Notre argot, nos scies, nos expressions saugrenues fleurissent abondamment leurs discours, et St-Gervais ne saurait leur refuser droit de cité. Puisque la langue vulgaire s'acquiert si facilement, pourquoi n'en serait-il pas de même de la langue correcte ?

Habituer l'enfant à parler lui-même est une excellente gymnastique, à condition d'exiger qu'il parle bien, de ne tolérer ni phrases tronquées, ni vocables incertains, de ne pas se contenter de « chose », « affaire », « machin » pour désigner un objet, de n'admettre que le mot propre, ce qui ne signifie pas le mot pédant.

Mettre soi-même un certain soin à ne donner que des explications claires et bien tournées, rechercher dans les lectures et les dictées la bonne tenue littéraire, contribuent dans une

large mesure à développer le goût. Inconsciemment, l'élève imitera.

Des exercices variés, courts, imprévus, pourront, dans les années supérieures, servir à rompre les enfants à la forme claire, expressive.

Il n'est pas nécessaire, il est même dangereux, pour obtenir ce résultat, de faire traiter des sujets à longs développements.

Énoncés de problèmes, courts articles censés destinés à l'insertion, billets d'usage courant, brefs comptes rendus d'un texte qui servira de point de comparaison, résumés d'histoire, de géographie, d'histoire naturelle où seront condensées, dans le moins de phrases possibles, les idées essentielles, formeront l'esprit à la synthèse et le style à la concision.

Bien penser prépare à bien parler, bien parler achemine à bien écrire.

On se forme au style comme au dessin, et on arrive à serrer de près, avec les mots, la silhouette d'une idée comme on rend, avec le crayon, la silhouette d'un objet.

Quand l'enfant ne sera plus arrêté par la difficulté de s'exprimer, que la phrase naîtra, pour ainsi dire avec la pensée, il éprouvera un réel plaisir à la composition qui ouvrira de merveilleux horizons à sa curiosité.

Le rendre habile à opérer une sélection dans ses idées et à les ordonner suivant un plan méthodique sera dès lors relativement aisé, s'il a été soumis à une bonne discipline intellectuelle. Néanmoins, il sera toujours prudent de préférer des compositions courtes, aux phrases brèves, aux paragraphes parfaitement classés suivant la marche logique de la pensée.

Mais quand l'écolier a livré à son maître une composition bonne ou mauvaise, le travail est loin d'être achevé. À peine même est-il commencé.

Si nous nous bornions à lire dans le silence de notre chambre les élucubrations de nos élèves et à les surcharger d'annotations à l'encre rouge, nous aurions peu fait pour l'avancement dans la voie littéraire de nos jeunes disciples.

L'expérience nous prouve que, malgré le respect que nous inspirons à nos élèves, nos surcharges et notre appréciation ne les impressionnent pas outre mesure. Convaincus que nous devons avoir raison, ils copieront sans sourciller le paragraphe revu et embelli. Ils ne se laisseront pas plus de retomber dans les mêmes écarts que nous de les relever.

Le résultat serait de nous imposer un travail lassant dont l'élève ne retirerait aucun profit : Soulever le rocher de Sisyphus n'est pas précisément un idéal pédagogique.

A mon sens, la lecture à haute voix des compositions d'élèves, lecture faite par l'auteur, est le meilleur des procédés de correction. Le texte amendé, mis en regard du texte primitif, incline l'élève à opérer une sélection dans le choix des termes et leur assemblage. On est étonné de voir au bout d'un temps assez court, combien le goût s'est formé et avec quelle sûreté de touche un certain nombre des critiques en herbe relèvent et corrigent les libertés prises avec la syntaxe.

D'autre part, rien ne renseigne sur sa valeur personnelle comme la comparaison avec la valeur d'autrui. Telle petite vanité s'atténuera à reconnaître d'autres mérites égaux ou supérieurs aux siens. Telle susceptibilité trop chatouilleuse s'endurcira à ce contact mutuel. Enfin, chaque composition fournissant son petit apport d'idées, sa conception individuelle du sujet comporte pour chaque enfant — et pour le maître bien souvent — un enseignement qui n'est pas à dédaigner.

Si la plus grande indépendance doit être de mise dans cette partie très active du travail, il faut cependant y apporter la doigté le plus délicat. On peut sans inconvénient chicaner pour la forme malencontreuse d'une phrase, rire de bon cœur d'une tournure biscornue du style, faire ressortir l'équivoque amusante qui peut résulter d'une construction saugrenue. Le coupable s'en amuse lui-même sans arrière-pensée et il y a de ces bilevesées qui peuvent tourner en rengaine et réjouir une classe pour longtemps.

Mais usons de ménagements quand il s'agit de l'idée, si baroque qu'elle nous paraisse. Une pensée qui naît est encore hésitante. L'oiseau volète et rase le sol avant de prendre un élan sûr à travers l'espace infini. Avec l'enfant, nous ne savons jamais au juste la profondeur de sentiment, l'idée en formation que cache la gaucherie de l'expression verbale.

Nous ignorons ce que peut écraser de délicat et de précieux notre main maladroite, sous prétexte d'arracher la mauvaise herbe.

Cela me remet en mémoire un des plus persistants souvenirs de mon enfance. J'avais 11 ou 12 ans. J'aimais les vers comme on les aime à cet âge, pour leur musique, sans les

comprendre, car l'enfant est un inconscient poète que berce le rythme et que ne soucie point la raison.

Printemps, pervenche, oiseau et ruisseau n'étaient point des mots, mais l'évocation d'images glorieuses, amplifiées par tout ce qu'ajoute aux vocables concrets la superbe imagination de ceux qui commencent la vie.

Ce qui constitue les vers pour l'écolier, c'est la rime et rimer me paraissait, en somme, une entreprise facile. J'entrepris donc, un beau jour, et j'alignai une assez longue litanie de phrases irrégulières, mais dont je surveillai jalousement la syllabe finale. Ce devait être informe, mais, tout de même, j'en étais fière et le montrai.

Des camarades, le morceau passa aux mains de la maîtresse. Je me souviens encore de l'angoisse qui m'étreignit et j'ai revu quelquefois, depuis, dans des yeux de fillettes — mes élèves — le regard anxieux, implorant que je dus jeter sur mon juge. Un sourire, un mot de dédain et c'en était fait de ma joie, de cette exquise joie que j'avais eue à voir s'entr'ouvrir un paradis.

La maîtresse ne sourit pas. Elle m'appela près d'elle, et tendrement, patiemment, avec toute la réserve de gestes qu'aurait mis un jardinier à rattacher une jeune tige, reprenant un à un mes pauvres vers trébuchants, elle m'apprit qu'il y a des règles auxquelles se plient les poètes.

Ces règles, je ne les ai jamais oubliées. Mais, ce que j'ai retenu mieux encore, avec une émotion dont je ne me suis rendu compte que plus tard, c'est la leçon de profonde délicatesse. Je dois à la modeste pédagogue qui fut mon premier maître en l'art d'écrire, beaucoup des jouissances et des consolations de ma vie. Mais, plus encore, je lui suis redevable de l'intuition qu'elle a fait jaillir en moi qu'on doit respecter comme une chose sacrée une personnalité enfantine et qu'on ne peut inconsidérément mutiler une pensée sans blesser le cœur où elle a pris racine.

Condamner la spontanéité au nom de la grammaire serait un crime de lèse-personnalité dont nous regretterions de nous être rendus coupables. C'est peut-être celui que nous commettons le plus involontairement, par pli professionnel. Il m'est arrivé maintes fois de me prendre en faute.

J'ai pour coutume de jeter un coup d'œil sur les brouillons de compositions. J'aime à surprendre l'idée sortie d'un jet, mal fagotée encore, mais pleine d'imprévu et de piquant. Natu-

rellement, ça fourmille de fautes. Les licences les plus osées sont prises avec Larousse et Littré.

Si je souligne du doigt les erreurs les plus criantes, je suis sûre, à la mise au net, de voir disparaître ce qu'il y avait de meilleur : la notation heureuse d'une observation ou la libre expression d'un sentiment éprouvé.

Le paragraphe soigneusement retouché marche posément, conformément aux règles sacro-saintes. Et je suis forcée de constater, sans oser le dire, que mon intervention a été malencontreuse.

J'avoue que ce serait déconcertant, si, à la réflexion, cela ne venait confirmer le principe posé dès le début qu'il ne faut pas compliquer la tâche de l'élève.

Une composition exige un triple effort cérébral : triage et groupement des idées ; choix des formes dont ces idées seront revêtues ; traquenards orthographiques à éviter.

Le choix et le groupement des idées échappent à notre influence directe : ils dépendront des facultés spéciales de chaque individualité et des dons particuliers de sens logique.

L'aisance de l'expression et la sûreté d'orthographe s'acquièrent par une pratique constante et des exercices gradués.

C'est toujours autant dont nous pouvons doter nos élèves. Faisons-le de bonne heure, à l'âge où la mémoire et l'esprit d'imitation sont nos plus précieux auxiliaires d'éducation.

Quand il saura conjuguer des verbes, accorder sans peine des participes, écrire des vocables avec sécurité, nous pourrions demander à l'enfant de nous faire part de ses idées.

Mais rapprendre des règles de grammaire, des tableaux de conjugaisons, des mots, n'est-ce pas en revenir tout simplement à ce qui se faisait autrefois ? Eh ! oui, car transformer, en langage pédagogique, signifie recommencer.

Ayons le courage de nous dire que nous nous sommes fourvoyés et que les expériences de ces dernières années n'ont pas été heureuses.

Quoique la chose paraisse paradoxale, on peut affirmer que le zèle et l'attention des élèves ont fléchi à mesure que se perfectionnaient les méthodes et que s'amélioraient la préparation et la mentalité des maîtres.

C'est qu'on a oublié la parole profonde de Rousseau : « Le but de l'éducation, c'est d'apprendre à l'enfant à se passer de maître. » Nous avons déshabitué l'élève de l'effort sans lequel

il n'y a pas de conquête possible. Nous lui avons déversé ce que nous avons appris nous mêmes, abondamment, à grand renfort de leçons savantes et nous lui avons enlevé la joie de découvrir.

Nous avons laissé s'atrophier, faute d'usage, sa mémoire et son esprit d'initiative. Il s'est accoutumé au son de notre voix et ne s'est plus soucié de savoir si les mots dont nous étions si généreux signifiaient quelque chose.

Peut-être ferions-nous bien d'en revenir au tonique régime du vieux temps, aux bonnes leçons substantielles dont il reste dans l'intellect une part solide et nutritive.

Enseigner la grammaire et le vocabulaire à nos enfants avant de leur demander compte de leur style et de leur imagination ne nuira en rien à l'épanouissement de leurs facultés et contribuera dans une large mesure à établir dans l'esprit de tous l'ordre, la pondération, la solidité des connaissances acquises sans lesquelles notre enseignement ne serait que vanité.

Peut-être arriverons-nous de cette façon à convaincre nos jeunes littérateurs que la composition est, non un devoir, mais un agréable moyen de répandre au dehors sa pensée intime, d'établir le contact avec ceux qui nous entourent. Peut-être se pénétreront-ils de cette idée consolante que leur composition sera toujours bonne quand — écrite en français de France — elle aura un sens complet, facile à pénétrer, et ne poseront-ils plus la question : « J'en ai une page, est-ce assez ? »

Nous aurons fait, en tout cas, ce qui est notre ambition de pédagogues. Nous aurons inculqué à nos élèves cette culture élémentaire, mais solide, que toute démocratie doit comme patrimoine à ses enfants.

Nous nous serons efforcés de leur enseigner à observer, à établir des comparaisons, à tirer des conclusions bien déduites et à les concrétiser en phrases bien construites.

Nous ne pourrons jamais doter d'imagination les déshérités qui n'ont pas reçu en partage cette prestigieuse dispensatrice des fictions, mais nous aurons compensé dans la mesure du possible cette lacune : nous leur aurons prouvé qu'il y a des ressources précieuses dans le bon sens et qu'en matière littéraire, comme dans la vie sociale, si l'on peut pardonner quelques libertés à ceux qui présentent une évidente et robuste

personnalité, se conformer aux règles d'usage est nécessaire à ceux que ne distingue aucune supériorité manifeste.

A défaut du charme d'imagination, la clarté de pensée, la justesse d'expression et la correction d'orthographe sont la politesse d'une composition de débutant.

Nous ne pouvons pas prophétiser qu'ils écriront plus tard des choses éloquentes et dignes d'admiration, mais nous leur aurons donné la possibilité d'écrire des choses justes et des choses vraies, ce qui est à la portée de tout le monde.

Mais, une méthode ne vaut que par ses résultats. On l'oublie souvent en matière de dissertations théoriques, quand la prudence dans la diffusion des moyens qu'il préconise devrait être la première des vertus du pédagogue.

Ayant établi un plan en rapport avec les idées générales émises, j'ai eu la curiosité de dégager ce qu'il donnerait à la pratique lorsque l'enseignement de la composition, livré actuellement à la libre interprétation du maître et à sa conception spéciale du sujet, serait unifié et établi suivant des règles précises en rapport avec le développement graduel de la puissance intellectuelle de l'enfant.

Permettez-moi de vous donner connaissance des résultats obtenus grâce à la collaboration de quelques excellents collègues.

Un même sujet a été traité dans les six années. « La poupée » pour les filles, « Le couteau » pour les garçons. Sujet banal, direz-vous, mais banal de parti-pris, car il s'agissait, non pas de mettre en relief quelques petites personnalités, mais d'imposer à la méditation et à l'observation des élèves un objet que tous avaient dans les mains ou sous les yeux et d'obéir en cela à l'un des préceptes qui nous sont chers, que l'enfant ne doit être appelé à décrire ou à commenter que ce qu'il connaît.

1^{re} année. — Causerie. L'élève est incité à exprimer le plus de remarques possibles. Puis 5 mots tirés de cette causerie sont écrits à la planche et l'enfant est appelé à construire 5 propositions sans lien entre elles.

2^{me} année. — Causerie. Mêmes exercices d'élocution. 6 mots sont inscrits au tableau noir, copiés par l'élève, étudiés à la maison. Le lendemain, dictée de ces mots et construction de 6 phrases.

3^{me} année. — Causerie. Des questions sont inscrites au tableau noir, à chacune desquelles l'élève doit répondre par une

phrase. La liaison de ces phrases formera un texte de sens complet.

4^{me} année. — Causerie. Plan déduit de cette causerie, écrit au tableau noir. A chaque article, l'élève répondra par une série de propositions formant paragraphe.

5^{me} année. — Causerie. Plan déduit par les élèves verbalement. Composition.

6^{me} année. — Sujet librement traité.

Travaux d'élèves.

Fillettes : *Ma poupée.*

Garçons : *Mon Couteau.*

1^{re} ANNÉE

ma poupée est propre.
sa maman lui prépare un bon
goûter. ses habits sont propres.
ma poupée est un jeli jouet.
ma petite fille est bien gentille.

mon couteau a deux prarti,
le manche est la lame.
le manche est an bois ou an
corne ou an osse.
la lame est toujour an acier,
elle est tranchante est lisse.
j'ouvre la lame de mon
couteau, pour taillé mon crayon,
je coupe une bagette.

2^e ANNÉE

j'ai reçu comme cadeau à nôel,
une belle *poupée*. elle a des beaux
cheveux. elle a des *vêtements*
blancs. je la couche dans un *ber-*
ceau et je ferme les rideaux.
j'aime beaucoup les poupées. je
raccommode tous ses habits.

le canif est un petit couteau de
poche.
le manche a une ou deux lames.
le manche est en bois, en os, et
en nacre.
la lame est en acier donc elle est
brillante et tranchante.
le canif coupe bien, il taille les
crayons des écoliers.

3^e ANNÉE

J'ai une poupée qui ne ferme
pas les yeux ma tante me l'a
donnée, il y a une année.

Elle a de beaux et longs che-
veux blonds, elle est très grande,
elle a une jolie petite figure, rose
et blanche.

Mon couteau est composer d'un
manche en plomb. Il à huit cen-
timètres de grandeur et un et
demi de largeur.

Mon couteau à deux lames qui
sont très brillantes. Il y en à une
qui est longue, l'autre est petite.

Je l'habille bien, je la mène promener dans sa jolie voiture bleue et blanche, je la mets coucher je lui raccommode ses petits habits et je les lui place dans sa petite commode.

J'aime beaucoup m'amuser avec ma belle poupée Hélène.

Quand on me l'a donnée on l'avait mise derrière la porte et ma tante était sortie elle avait sonné, j'avais ouvert la porte et j'avais trouvé ma belle poupée en chemise ; j'ai été bien surprise.

Le manche de mon couteau est en plomb. Le manche de mon couteau est gravé. J'ai acheté mon couteau. Mon couteau me sert a couper les branche a taillé mon crayon et a couper du pain.

J'aime mon couteau parce qu'il me sert a beaucoup de chausés.

Sur le manche de mon couteau est gravé le chateau de chillon et le lac Léman, de l'autre côté L'ile-rousseau, le pont du mon-blanc, et le pont des bergues.

4^e ANNÉE

Ma poupée est une mignonne enfant, elle m'a été donnée à Noël par ma tante, elle vient de Sainte-Croix.

Elle a des cheveux noirs bouclés, des yeux noirs, un petit nez pointu, elle a un doux sourire sur les lèvres.

Elle se tient toute seule debout sur ses petites jambes rondelettes.

Ma poupée a de nombreuses robes, elle en a deux qui sont plus jolies que les autres, une en soie blanche toute simple et l'autre en soyeuse avec une dentelle aux manches et au col. Puis elle a un costume marin, un point d'épine le garnit à la cravate, autour du col et au bas de la jupe. Ma poupée n'est pas bien riche en culottes et en chemises, car elle n'en a que deux de chaque, mais quand une est sale je la lave et je lui mets l'autre. J'ai beaucoup d'affection pour elle.

Maintenant que je deviens grande, je ne peux plus m'amuser avec elle, mais je veux la garder en souvenir de ma tante.

Mon couteau est un objet tranchant. Mon canif est composé de trois parties : le manche, deux lames, et le dos. Le manche de mon couteau est en os ; les lames sont en acier et, le dos en fer ; sa forme est plate et allongée, il est sculpté ; il est de la grandeur moyenne et, sa couleur est noire. Mon couteau me sert enfin pour couper des branches, pour tailler mes crayons et ceux de mes camarades, pour éplucher des légumes, des fruits et d'autres choses.

Mon canif est un souvenir, c'est ma tante qui me l'a donné quand elle est revenue de voyage ; j'étais tellement content qu'elle revint pour me l'apporter, que, quand elle arriva, je prit le couteau et voulut coupé et, en coupant le bois je me suis coupé le doigt. Quant fut sur le point de s'en aller, je l'embrassa bien fort et, je lui di au revoir et, merci.

5^e ANNÉE

J'ai reçu, comme cadeau de Nouvel-an, une magnifique enfant. Pas un bébé qui mange, qui pleure et qui sourit quelquefois, mais une enfant qui rit toute la journée.

Elle s'appelle Camille et a de beaux cheveux bruns et frisés, de jolis yeux bleus et de belles joues roses et blanches, un mignon petit nez légèrement retroussé qui lui donne l'air d'une petite espiègle.

Ma poupée a aussi un très beau petit lit en fer avec des rideaux bleus, ainsi qu'un duvet, un coussin de même couleur, et des petits draps blancs bien douillets.

Elle a également un charmant petit trousseau qui se compose de ses vêtements habituels, d'une jaquette en flanelle rouge, de deux chapeaux en feutre, de deux robes ainsi que de trois tabliers blancs, deux paires de bas et des souliers. Je m'amuse beaucoup lorsque je la déshabille pour la mettre au lit.

J'aime énormément ma grosse Camille et je fais très attention quand je la prend avec moi pour sortir de ne pas la laisser tomber et lui casser son nez rose.

J'ai un couteau de poche, il est composé de deux lames et d'un manche. Ces lames sont plates, longues, efilées et mobiles, elles tournent autour d'un pivot. Elles ont une entaille pour que l'on puisse les tirer et un ressort pour (que l'on puisse) les tenir ouvertes ou fermées. Le manche à la forme d'un étui qui sert à renfermer les lames. Il est fait avec deux tiges de métal qui sont réunies par un ressort. Ce manche est recouvert de fer sur lequel il y a plusieurs dessins. Ce couteau de poche m'a été donné le jour de ma fête par une tante. Lorsque je vais à la campagne, il me sert à couper mon pain lorsque on allait aux champs, à tailler des sifflets et de faire nombre de choses. Mais ce couteau n'est pas assez complet, je voudrais en avoir un qui aie beaucoup de lames, un tire-bouchon, un cure-ongle, une fourchette et d'autres instruments. Il est fabriqué par le coutelier.

6^e ANNÉE

Petite poupée tu es née dans le pays où fleurit l'oranger. Tu as fait un plus long voyage que moi, pourtant je suis ta maman, tu m'es chère parce que tu m'as été donnée par quelqu'un que j'aimais beaucoup. Dès tes premiers jours j'ai voulu te baptiser et avec l'autorisation de ta grand

Avant d'arriver dans ma poche mon couteau a fait un assez long voyage; il vient d'une des grandes coutelleries de Sheffield en Angleterre.

Mon couteau est assez original. Il est composé de deux lames en acier, d'un crochet à boutons d'un tire-bouchon, d'un perceret

mère j'ai invité quelques unes de mes amies qui m'ont dit en te voyant que tu avais l'air d'un petit diable, et pour te consoler elles t'ont donné des dragées que tu n'as guère pu avaler. Puis un pasteur déjà très âgé il avait 5 ans voulut te baptiser. Il prit un pot plein d'eau et un ! deux ! trois ! il te le versa sur la figure, à notre grande indignation.

Mais enfin tu étais baptisée et tu t'appelas Fleurette.

Quel plaisir pour moi de contempler tes beaux yeux bruns, tes blonds cheveux fins et frisés comme ceux d'un mouton, ta petite bouche ronde qui me sourit toujours, tes joues fraîches comme celles des roses bien épanouies par les rayons du soleil.

Je te soigne avec tendresse comme une vraie maman soigne son enfant et ce serait pour moi un bien gros chagrin s'il t'arrivait un malheur.

Si je te gronde quelquefois c'est afin que tu deviennes raisonnable, chérie.

Même quand je serai une grande fille tu auras toujours une petite place dans mon cœur.

et d'un poinçon. Le manche est en métal blanc. A l'une des extrémités du manche se trouve une boucle à laquelle est une chaîne qui le retient à ma poche. Ainsi je ne risque pas de le perdre. Mais avant que je le possède il a passé par beaucoup de mains. De l'usine il a passé la mer, puis dans le magasin d'un coutelier. Je ne l'ai pas eu neuf, je l'ai échangé à un de mes camarades contre d'autres objets. Depuis une année à peu près qu'il est à moi il m'a rendu beaucoup de services. En classe il me sert de taille-crayon et de grattoir. A la maison j'utilise le tire-bouchon pour ouvrir des bouteilles, le crochet à boutons pour accrocher mes souliers, le perceur et le poinçon pour faire des trous.

A la campagne, il m'a bien servi. Grâce à lui j'ai pu faire des manches de fouet, des sifflets et une foule d'autres objets. Il me servait aussi à éplucher les fruits que je cueillait dans le verger dont je me régalais en cachette, j'aidais même à éplucher les pommes de terres.

Je me rappelle avoir été plusieurs fois punis alors que je m'amusais avec mon couteau à percer ou à tailler mes plumes, règles et crayons pendant les leçons. Mais mon couteau me rappelle d'agréables souvenirs, les beaux jours que j'ai passés avec lui à la campagne, en ville, etc.

Mon couteau est mon meilleur ami et il ne quittera pas ma poche.

L'évolution a suivi la marche prévue. D'année en année, on voit la phrase se raffermir, l'idée gagner en clarté, la personnalité s'assurer et s'affirmer.

Une autre preuve a été donnée que nous n'avions point cherchée. — Si nous luttons dans les conditions particulièrement défavorables pour établir un profitable enseignement du français, nos efforts ne sont pas cependant absolument vains. Si l'on considère que les travaux que je viens de vous soumettre datent du début de l'année scolaire, sont par conséquent en retard de deux semestres sur le maximum qu'on pourrait obtenir, il faut reconnaître qu'il est resté quelque chose des notions inculquées.

Conclusions :

I. — Les causeries, les leçons de choses où l'élève sera partie active, interrogera, s'informerait librement, seront les premiers exercices préparant à la composition.

II. — Il ne sera demandé à l'enfant de formuler sa pensée écrite que lorsqu'on lui aura fourni, par des notions de grammaire et de syntaxe à sa portée, le moyen de le faire le plus correctement possible.

III. — Jusqu'à la 4^{me} année, il ne sera exigé du débutant aucune manifestation de personnalité ou d'originalité qui ne serait que verbiage ou perroquettisme. L'ordre dans l'ordonnance des idées — marque d'un esprit équilibré — la limpidité du sens, la tournure aisée de la phrase, la simplicité, la clarté surtout, qui est le grand charme du vrai français, retiendront seuls l'attention du maître.

IV. — La composition proprement dite, c'est-à-dire la libre expression d'une pensée personnelle, pourra être demandée en 5^{me} et 6^{me} années, à condition de procéder en observant une gradation judicieuse dans les difficultés imposées.

V. — Les développements seront courts et le programme comprendra un certain nombre de sujets pratiques et fera place au style épistolaire en rapport avec les besoins usuels.

VI. — Il sera mis sous les yeux de l'élève le plus grand nombre possible de tableaux et d'objets et de bons livres de lecture sélectionnés au point de vue littéraire, libéralement illustrés et dotés d'une copieuse anthologie, l'étude de bonnes poésies étant éminemment propre à fixer dans l'esprit d'heureux tours de phrases.

VII. — Un cours de style et un programme rationnel par année seraient profitables au maître et permettraient de don-

ner à l'enseignement de la Composition l'unité et la continuité de méthode désirables. Ce programme, cependant, devrait être un minimum de façon à laisser à chacun le temps et la latitude de développer son enseignement dans le sens qu'il croit le meilleur.

Quand, avec ces précieux instruments de culture intellectuelle : grammaires françaises, vocabulaires bien triés, livres de lecture copieux et littéraires, le maître aura, par surcroît, du temps pour causer avec ses élèves, commenter avec eux les lectures intéressantes, pour suivre et diriger leur développement moral, pour leur donner à la fois la certitude qu'il se passe quelque chose derrière le mur et la curiosité de s'en assurer, pour les accompagner un peu sur le chemin qui monte, l'enseignement du français aura fait un grand pas et la composition offrira un réel intérêt. Car une langue n'est pas un exposé de règles, une nomenclature de vocables et un tableau des conjugaisons, c'est la manifestation concrétisée de la vie intérieure de l'individu.

R. TISSOT.

Les conclusions de M^{me} Tissot suscitent une discussion à laquelle prennent part MM. Claparède, Cellérier, Hochstätter, etc.

Sur une proposition de M. Claparède, la discussion de ce travail est remise à une séance ultérieure, notre collègue ayant diverses observations à présenter à ce sujet.

5° Propositions individuelles.

Néant.

Séance levée à 5 $\frac{1}{2}$ h.

Le bulletinier : L. DURAND.
